

Repères & Analyses

Les Dossiers de Pôle emploi services



Pôle emploi services

Missions d'intérim en 2008 : durée et mobilité

MÉTHODOLOGIE

Depuis 1992, Pôle emploi effectue le recensement des missions d'intérim en collaboration avec la fédération professionnelle du travail temporaire (le PRISME).

Un centre serveur centralise l'ensemble des informations sur les missions d'intérim.

Une partie de ces informations est intégrée au **Système d'Information Décisionnel (SID)** et donc accessible aux différents sites de Pôle Emploi.

Une mission est un contrat de travail signé entre un établissement de travail temporaire et un intérimaire. Lorsque la date de fin de la mission n'est pas déterminée au moment où l'établissement transmet son relevé au centre serveur, la date de fin n'est pas renseignée. L'analyse ne porte ici que sur les missions ayant une date de fin comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2008.

Il s'agit des missions réalisées en Île-de-France ; les établissements de travail temporaire peuvent donc être situés en dehors de la région.

La durée des missions est calculée en jours ouvrés, cinq jours correspondant à une semaine.

En 2008, en Île-de-France, 3,3 millions de missions d'intérim ont été réalisées par 584 300 intérimaires. Les missions durent en moyenne 9 jours. Quatre enseignes commerciales gèrent la moitié de ces missions.

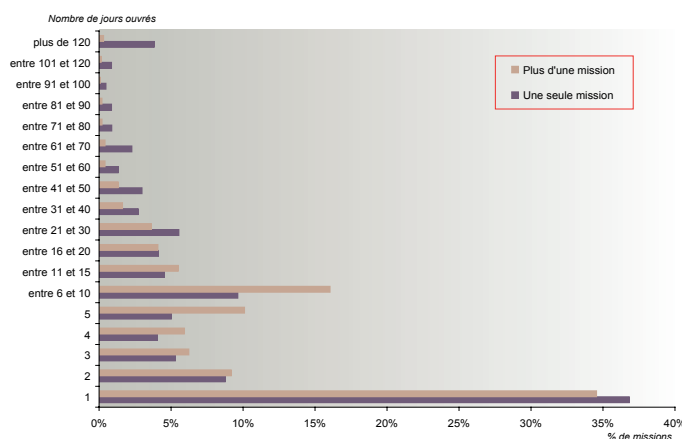
Indicateurs	2008
Nombre de missions	3 298 800
Durée moyenne des missions (en jours)	9
Nombre d'intérimaires	584 300
Nombre d'intérimaires effectuant une seule mission	219 100

Une mission sur trois dure une journée ou moins¹

66 % des missions intérimaires durent cinq jours ou moins et 81 % des missions ont une durée inférieure à 11 jours. L'intérim est souvent utilisé pour des missions de quelques heures : ainsi, 35 % des contrats

sont signés pour une durée inférieure ou égale à un jour. Ces contrats d'une seule journée sont réalisés à 8 % par des intérimaires n'effectuant qu'une mission dans l'année.

Part des missions selon le nombre de jours ouvrés



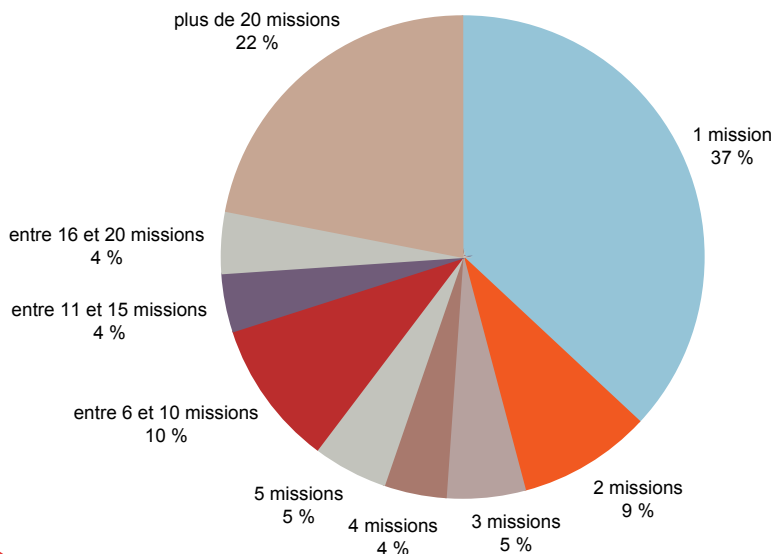
Note de lecture : 35 % des missions effectuées par des intérimaires réalisant plus d'une mission dans l'année ont duré une journée ou moins.

¹ Lorsque la durée de la mission ou le lieu ne sont pas renseignés, la mission n'est pas prise en compte (15 % du total).

Plus d'un tiers des intérimaires n'effectue qu'une seule mission au cours de l'année 2008

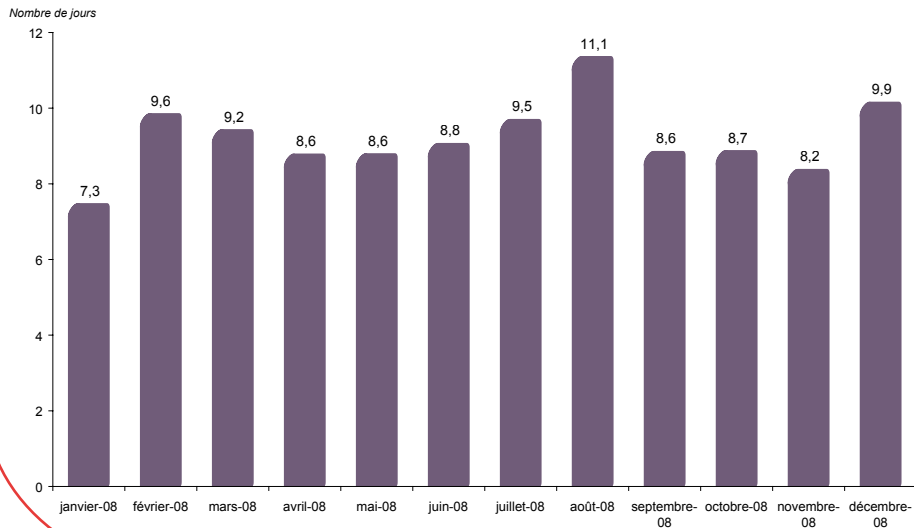
Sur les 584 300 intérimaires ayant effectué une mission en 2008 en Île-de-France, 37 % (219 100) n'ont effectué qu'une seule mission. Cette mission dure 19 jours en moyenne contre 9 jours pour le total des missions.

Part des intérimaires selon le nombre de missions effectuées en 2008²



Des durées de missions relativement stables quel que soit le mois

Durée des missions d'intérim par mois en 2008



La durée moyenne des missions varie de 7 jours à 11 jours selon le mois. Si on fait abstraction des mois de janvier et août, les missions durent de 8 à 10 jours et sont donc relativement stables.

Des missions de moins longue durée pour les ouvriers non qualifiés

Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)	Durées moyennes des missions*
Cadres et professions intermédiaires	11
Employés	8
Ouvriers qualifiés	11
Ouvriers non qualifiés	7

* En jours.

Les missions des ouvriers non qualifiés sont de plus courte durée que la moyenne (7 jours³). Ces missions représentent 34 % du total (hors inconnues).

Les cadres et professions intermédiaires ainsi que les ouvriers qualifiés réalisent

au contraire des missions plus longues (11 jours en moyenne). Cette dernière catégorie caractérise 27 % des missions alors que pour les cadres et professions intermédiaires, cette part n'est que de 13 %.

² L'analyse ne porte que sur les données ayant le champ «activité» renseigné en enlevant l'agriculture, soit 97 % du total.

³ Cette moyenne ne tient pas compte des missions dont la PCS est inconnue.

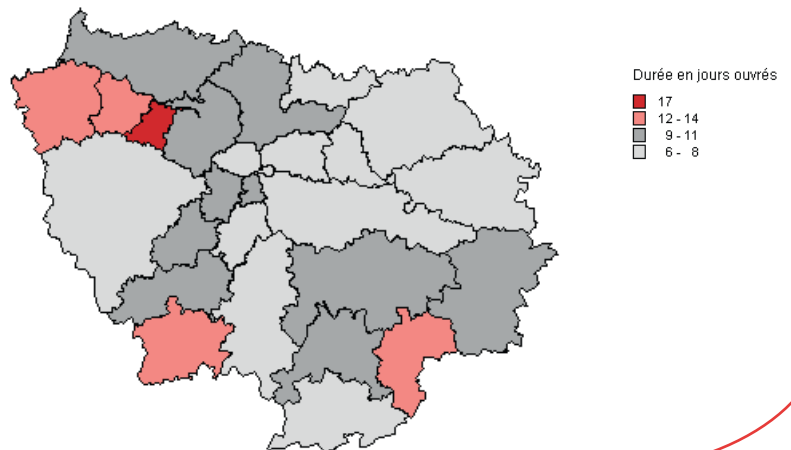
Des missions de plus longue durée dans l'ouest francilien

En 2008, les missions d'intérim ont été de plus courte durée dans le nord-est de l'Île-de-France. En particulier, la faible durée des missions dans les zones de Meaux, Coulommiers, Lagny-sur-Marne, Créteil, Montreuil peut s'expliquer par la prédominance de certains secteurs. Ainsi, 6 % des missions de ces zones sont réalisées dans les autres activités de service (arts, spectacles et activités récréatives entre autres) contre 3 % en Île-de-France. Or, la durée moyenne des missions dans ce secteur est de 6 jours. De même, à Paris, l'hébergement et la restauration, secteurs dans lesquels les missions durent en moyenne 3 jours, regroupent 26 % des missions intérimaires contre 10 % au niveau de la région.

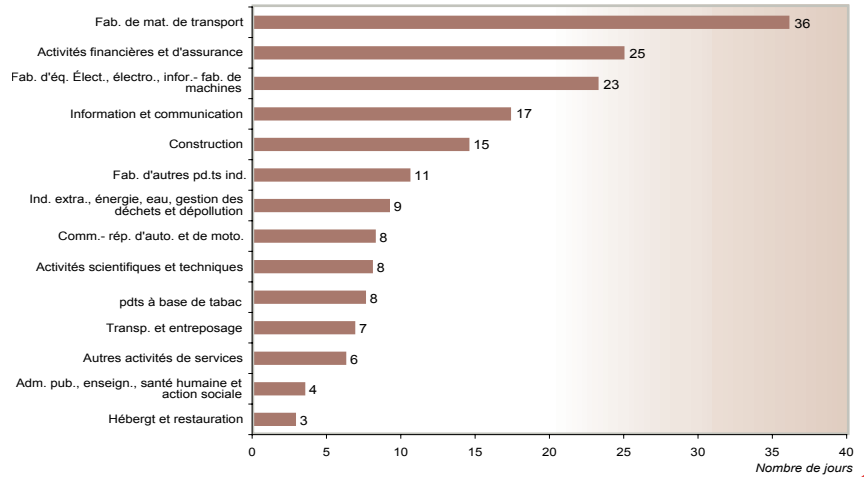
Dans l'ouest, au contraire, la durée moyenne d'une mission dépasse 12 jours, notamment dans les zones de Poissy, Mantes-la-Jolie et les Mureaux. Cette caractéristique est due à la spécialisation sectorielle dans ce périmètre. Dans la fabrication de matériels de transports, la durée moyenne d'une mission d'intérim est de 36 jours. Or, ce secteur regroupe 16 % des missions à Poissy, 9 % aux Mureaux contre 1 % au niveau de l'Île-de-France. Cette spécificité se retrouve également dans l'emploi salarié : à Poissy par exemple, l'industrie automobile occupe 16 % de l'emploi salarié contre 1 % au niveau régional.

Les missions sont également de plus longue durée dans les activités financières et d'assurance avec en moyenne 25 jours. 42 % de ces missions sont effectuées à Paris mais ces dernières influent très peu sur la durée moyenne car elles ne représentent que 3 % des missions du département.

Durée des missions d'intérim en Île-de-France selon la zone d'emploi⁴

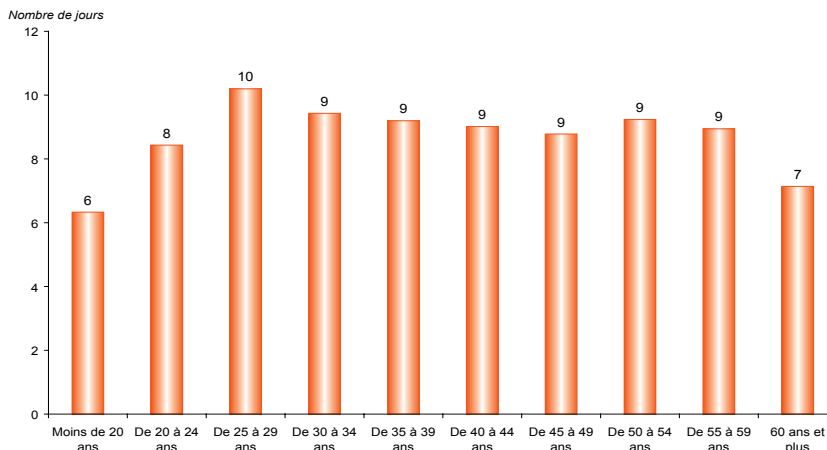


Durée des missions par secteur



Des missions de plus courte durée chez les plus jeunes et les plus âgés

Durée des missions par tranche d'âge



Les intérimaires les plus jeunes sont, avec les plus âgés, ceux qui réalisent les missions les plus courtes : en moyenne, 6 jours⁵ pour les moins de 20 ans et 7 jours pour les plus de 60 ans. À noter qu'en 2008, 6 % des missions sont réalisées par les premiers et 1 % par les seconds.

⁴ « Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent », Insee.

⁵ Cette moyenne ne tient pas compte des missions dont l'âge est mal renseigné ou incohérent.

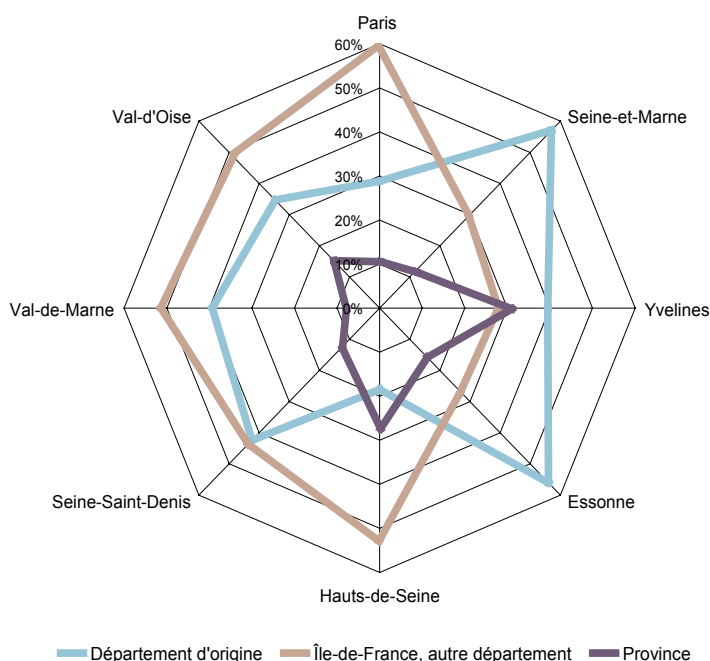
Remarque : le département de résidence de l'intérimaire est comparé au lieu d'exécution de la mission. Lorsque ce dernier n'est pas précisé, c'est l'adresse de l'établissement utilisateur qui est retenue.

En 2008, 83 %⁶ des missions réalisées en Île-de-France le sont par des intérimaires habitant la région. La mobilité intra régionale est particulièrement développée. Hors Seine-et-Marne et Essonne, plus de la moitié des intérimaires effectuant une mission dans un

département n'y réside pas. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, 28 % des missions ont été réalisées par des intérimaires résidant en province et 53 % par des intérimaires habitant dans un autre département francilien.

En Seine-et-Marne et en Essonne, départements de grande couronne, la mobilité semble plus atténuée. Près de 60 % des missions sont réalisées par des intérimaires «résidents».

Répartition des missions selon les lieux de travail et de résidence



Note de lecture : 11 % des missions réalisées à Paris le sont par des intérimaires résidant en Province, 60 % par des résidents franciliens (hors Paris) et 29 % par des Parisiens.

⁶ Le lieu d'exécution ou l'adresse de l'établissement utilisant l'intérimaire sont renseignés dans la quasi-totalité des missions.

Vous pouvez retrouver nos données régionales et nos publications statistiques sur notre site Internet :

www.observatoiredelemploi.fr

ou

nous contacter à l'adresse suivante :

Pôle emploi services

Direction Administrative et Financière, Gestion et Statistiques

Service Études et Statistiques

390, rue d'Estienne d'Orves

92709 COLOMBES CEDEX

Tél. : 01 46 52 20 14

E-mail : daf.poleemploiservices@pole-emploi.fr

Tirage à 1 500 exemplaires

ISSN 2101-6283

Directeur de la publication :

Jean-Louis TAUZIN

Directeur de Pôle emploi services

Directeur de la rédaction :

Benoît MERCKELBAGH

Directeur Administratif et Financier,
Gestion et Statistiques

Équipe rédactionnelle :

Frédéric SAVALLE

Responsable du Service Etudes et Statistiques

Christine BAUDUIN

Chargée d'études statistiques

Céline BRACONNIER

Chargée d'études statistiques

Évelyne BARDIN

Maquettiste PAO